

## LES CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ 2023-2024

## Les documents repères

Retrouver l'ensemble des documents repères sur votre espace partenaire Caf.fr

## CLAS | Bienvenue sur Caf.fr

- La note de cadrage Clas 2023-2024
- Le référentiel national Clas
- La charte nationale des Clas
- La Charte de la laïcité
- La Charte nationale de soutien à la parentalité
- Le guide utilisateur ELAN Clas

## Calendrier

- Le 19 juin : lancement de l'appel à projet et ouverture de la plateforme ELAN
- Le 26 juin 10h/12h : visioconférence lancement appel à projet
- Le 01 septembre au plus tard : retour des dossiers de demande de subvention et des bilans via ELAN ( <a href="https://elan.caf.fr/">https://elan.caf.fr/</a>) <a href="https://elan.caf.fr/">au-delà de cette date, nous ne pourrons plus prendre en charge votre demande.</a>
- **Le 22 septembre** : comité départemental

## CLAS - Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'Ecole. Il se propose, par des stratégies diversifiées :

- Aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir
- ➤ Elargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche
- ➤ Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeune
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.



## Un cadre structurant : Le référentiel de financement des actions Clas

#### Rappel du cadre règlementaire défini par la charte de l'accompagnement à la Scolarité

- ✓ Propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social
- ✓ Crée les conditions d'une prise en compte, par les porteurs de projets, du rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants, via notamment la facilitation et la médiation des relations avec l'école
- √ N'a pas pour seule mission de favoriser la réussite scolaire, mais de créer les conditions favorables au développement de l'enfant et à son épanouissement dans son cadre scolaire mais aussi familial, en positivant et confortant les liens parent-enfant
- Ne s'adresse pas à tous les enfants, mais seulement à ceux pour lesquels un besoin a été repéré en concertation avec les établissements scolaires

Les actions conduites ont lieu en dehors des temps de l'école et sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire et sur les apports culturels nécessaires à la réussite des enfants contribuent à l'épanouissement personnel de l'enfant ainsi qu'à son bien-être à l'école mais également au sein de sa famille Les parents sont associés aux actions, dans un souci de renforcer et d'améliorer notamment leurs relations avec l'école : Le Clas un espace d'informations de dialogue et de médiation avec les parents

Cette double approche « enfants-parents » caractérise le Clas, le différenciant ainsi d'autres actions ciblées - en direction des enfants (accompagnement scolaire, programmes de réussite éducative, accueils périscolaires) - en direction de leurs parents (les actions de soutien à la parentalité en lien avec l'école conduites dans le cadre des Réseaux d'écoute d'appui aux parents, et des espaces parents au sein des établissements scolaires).



## LES MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE FINANCEMENT DES PROJETS CLAS PAR LES CAF

- Les actions doivent répondre aux différents critères du référentiel et être agrées par un comité départemental
- Les actions doivent bénéficier de cofinancements afin de s'inscrire dans une dynamique partenariale (association, Caf, collectivité référente (+ l'Etat pour les clas en QPV)
- Les actions peuvent bénéficier d'un financement pluriannuel
- La sélection des projets Clas s'organise dans le cadre d'une campagne d'appel à projet qui s'appuie sur l'utilisation de la plateforme ELAN Caf (<a href="https://elan.caf.fr/">https://elan.caf.fr/</a>).



## LES CRITÈRES DU FINANCEMENT PAR LA PRESTATION DE SERVICE « CLAS »

Lettre circulaire n°2011-176 du 02 novembre 2011

« Toute action relavant **exclusivement** de l'aide aux devoirs et du seul accompagnement au travail scolaire n'est pas éligible à un financement au titre de la PS Clas. »

#### Les coordinateurs des actions Clas :

- Le porteur de projet doit désigner un coordonnateur des actions Clas (niveau de formation équivalent à Bac +2 minimum et d'une expérience professionnelle d'animation ou d'éducation) chargé de l'encadrement des différents intervenants (séances de connaissance des différents outils et échanges d'expériences).
- → Proposition de formation, accompagnement-suivi via le Comité départemental
- → Prestation de Service bonifiée pour les projets les plus qualitatifs



## LES CRITÈRES DU FINANCEMENT PAR LA PRESTATION DE SERVICE « CLAS »

- Le projet Clas doit couvrir de manière cumulatives les quatre axes d'intervention suivants :
  - 1° intervention auprès des enfants et des jeunes ;
  - 2° intervention auprès et avec les parents ;
  - 3° concertation avec l'école;
  - 4° concertation et coordination avec les différents acteurs du territoire
- S'inscrire dans une dynamique collective :

	En milieu urbain	En milieu rural*
Définition d'un « collectif d'enfants »	8 à 12 enfants qui se réunissent durant toute l'année scolaire dans un même lieu, accessible aux parents	5 enfants minimum peuvent être acceptés

<sup>\*</sup>L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) définit l'espace rural comme des zones dont la densité est inférieure à 150 habitants au km2. Cf → <a href="http://www.cartesfrance.fr/carte-france-departement/carte-departement-Charente.html">http://www.cartesfrance.fr/carte-france-departement/carte-departement-Charente.html</a>

## LES CRITÈRES DU FINANCEMENT PAR LA PRESTATION DE SERVICE « CLAS »

 Répondre à des critères d'encadrement qui garantissent une qualité d'intervention :

	En milieu Urbain	En milieu rural
Modalités d'encadrement	2 animateurs	1 animateur pour chaque
des enfants au sein de	professionnels* et/ou	collectif <u>inférieur à 8</u>
<u>chaque collectif</u>	bénévoles*	enfants peut être accepté

<sup>\*</sup>Si aucun diplôme n'est exigé, il est requis de ces intervenants qu'ils disposent de compétences fondées sur l'expérience de l'encadrement et/ou de l'animation de groupes d'enfants, la connaissance du système scolaire et éducatif, et une bonne appréhension du contexte local. L'intervenant doit, en outre, être doté d'un sens relationnel avéré, tant avec les enfants et les jeunes qu'avec leurs parents, car il joue un rôle central de médiateur au sein de la famille, mais également entre la famille et l'école.



## LES CRITÈRES DU FINANCEMENT PAR LA PRESTATION DE SERVICE « CLAS »

• S'inscrire dans une régularité de mise en œuvre :

	En milieu Urbain	en milieu rural
Définition de la <u>durée</u> <u>minimum</u> d'une action Clas en direction des enfants et des jeunes	2 séances hebdo de 1 heure 30 minimum par séance et sur une période 27 semaines minimum de fonctionnement/an	1 séance hebdo de 2 heures consécutives minimum peut être validée

 Le démarrage des actions Clas est préconisé après les vacances de la Toussaint de l'année N jusqu'au 15 juin de l'année N+1. Cela permet au corps scolaire de déceler les besoins potentiel des enfants.

## Depuis septembre 2021, le financement des Clas peut être bonifié

• <u>PS Socle</u> = 32,5% du Prix de revient de la fonction d'accompagnement sur l'année scolaire auprès d'un collectif de 8 à 12 enfants (limité au PP)

PP 2022 = 7 885€ soit une PS unitaire de 2 563€ si PR >PP sinon
PR x 32,5% = PS unitaire



**Bonification**: Pour ouvrir droit au financement bonifié «ENFANTS » et ou « PARENTS le porteur de projet doit répondre à des critères précis

## Bonus ENFANTS : 305 € par collectif

vise à soutenir la mise en place de projets culturels et éducatifs. Permet le financement de projet structuré sur toute l'année

## **Bonus PARENTS:**

305 € par collectif

Vise à soutenir la mobilisation des porteurs de projet sur le champ du soutien à la parentalité

(Ps socle X nombre de collectif) + (Bonus Enf x nombre de collectif + Bonus Parent x nombre de collectif) = PS finale

TOTAL FINANCEMENT DU CLAS (dans la limite de 80% des charges de fonctionnement)



### Les bonus:

- → Cumulables : 2 x 305 € = 610 € par collectif d'enfants
- → Obligation de mettre en place un projet socio-éducatif

Nature critère	Critères d'attribution du Bonus Enfant
Obligatoire	L'action Clas porte un projet socio-éducatif structuré et organisé sur l'année scolaire
	L'achat de matériel pédagogique spécifique
A	(ordinateur) programmé L'action mobilise des intervenants extérieurs qui
Au moins un	génère un coût suppl.
	Des dépenses sont engagées pour l'organisation de sorties culturelles

Nature critère	Critères d'attribution du <u>Bonus Parents</u>
Obligatoire	L'action Clas porte un projet spécifique d'accompagnement des parents des enfants du Clas
Au moins un	L'action d'accompagnement des parents mobilise des intervenants extérieurs qui génère un coût suppl.
	Des actions spécifiques d'accompagnement des parents sont mis en place (accès au droit en lien avec la scolarité, orientation, numérique)
	L'action Clas cible un public allophone, illetrisme, AEF

- Spécificité : la réglementation prévoit une durée d'ouverture minimum de 27 semaines sur l'année scolaire pour percevoir une subvention à taux plein.
  - Ps socle (idem droit prévisionnel)

#### Volume d'activité

#### Nombre de collectifs d'enfants retenu :

**On plafonne** le nombre de collectifs d'enfants déclaré en fonction de l'agrément

Puis si le nombre de semaines déclarées est inférieur à 27, **on proratise** :

- on multiplie par le nbr de semaine d'ouverture
- on divise par 27.

#### Prix de revient retenu

#### On détermine le prix de revient calculé :

- Total charges déclarées (+ compte 86) / nombre de collectif déclaré
- Si le nombre de semaine déclarées est inférieur à 27, on annualise
  - on multiplie par 27
  - on divise par le nbr de semaine d'ouverture

#### On déduit le prix de revient retenu :

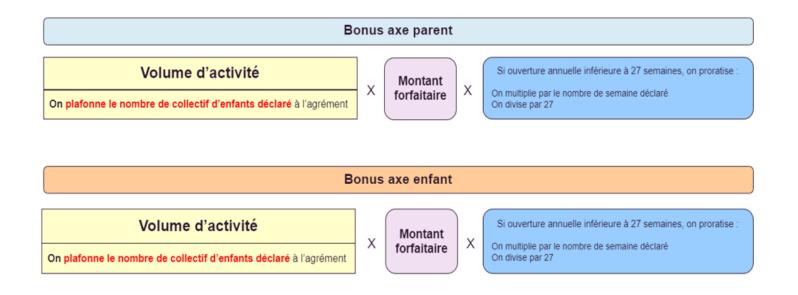
 On compare le prix de revient calculé avec le barème des prix plafond annuel pour retenir le plus faible (7 885 € pour l'année scolaire 2022-23)

#### Taux de PS

Barème national année scolaire 2022-23

32,5 %

**Bonus** : En version 31.10, pour toutes nouvelles déclarations créées, les bonus enfants et parents seront également proratisés par rapport au nombre de semaines d'ouverture du service :



## LE PILOTAGE DU CLAS S'ORGANISE DANS UN CADRE PARTENARIAL

- Au niveau départemental via le comité départemental parentalité rattaché au Schéma Départemental de Services aux Familles
  - Dont les objectifs sont les suivants :
    - La structuration de l'offre à partir du diagnostic départemental des besoins
    - Le développement d'une offre adaptée et le renforcement de la qualité des actions
  - Le cas échéant il peut proposer ...
    - Des orientations pour l'année, en tenant compte de l'ensemble des objectifs du Clas et notamment de ceux énoncés par le présent référentiel
    - o Des actions de formation des animateurs et des bénévoles
    - Des réunions d'information
    - Des actions de communication
  - → Les projets peuvent être développés sur l'ensemble du territoire dans la limite des fonds mobilisables

## Accompagnement CLAS 2022-2023

- •1 Formation
- •1 Conférence
- •3 Webinaires ressources



#### # FORMATION 2023

#### > Le projet pédagogique au cœur de la coordination d'une équipe d'animateur·rices

Après une première expérience de formation pour le CLAS, il nous semble pertinent de concentrer celle-ci sur les coordinations, qui sont garantes du sens et du projet pédagogique du CLAS.

Cette formation a pour objectif d'accompagner les coordinateur·rices des CLAS dans leur rôle de gestion d'équipe et de conduite de projet.

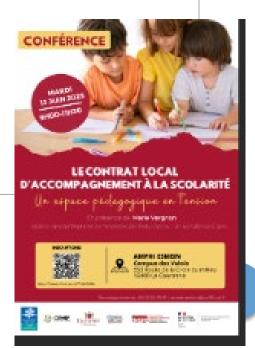
- •Public: Pour 25 coordinateur·rices de Clas. Les éventuelles places disponibles pourront être ouvertes aux coordinateur·rices d'accueil de loisirs qui ne s'inscrivent pas dans le dispositif du CLAS.
- •Dispensée par la **Fédération des Centres Sociaux** et **UDMJC**, avec l'intervention de l'**Education Nationale**
- Lundi 3 avril de 9h00 à 16h30 🏠 Salle polyvalente du CSCS Amicale Laïque du Gond-Pontouvre
- 🗓 Mardi 2 mai de 9h00 à 16h30 🖈 Salle du Berguille à Roullet-Saint-Estèphe

#### **# CONFERENCE 2023**

#### > LE CLAS : un espace pédagogique en tension

Cette intervention se propose d'interroger, au-delà du prescrit, les enjeux pédagogiques et professionnels de l'accompagnement à la scolarité à partir de plusieurs enquêtes de terrain. Comment se déclinent les accompagnements utiles aux apprentissages scolaires ? Quelle est la complémentarité entre les espaces éducatifs ? Quelles questions un tel dispositif fait-il émerger pour l'animation socio-culturelle ? Quelles perspectives ces réflexions ouvrent-elles ?

- •Tout Public
- •Dispensée par Mme Marie VERGNON, Maître de Conférence à l'Université de Caen
- I mardi 13 juin de 9h30 à 11h30
- 🔀 INSPE Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education
  - Amphi ESMEIN
     Campus des Valois
     553 Route de la Croix du Milieu
     16 400 LA COURONNE



#### **# WEBINAIRES RESSOURCES 2023**

Nous vous proposons une série de webinaires - sensibilisation autour des compétences professionnelles ressources dont les animateurs CLAS peuvent avoir l'usage lors de leurs accompagnements. Ces spots de 30 minutes seront diffusés en direct permettant un échange avec l'intervenante. Ils seront suivis d'une présentation d'outils pédagogiques en lien avec le thème du jour. Ils seront enregistrés pour venir alimenter une boîte à outil CLAS 16 (en cours de construction)

#### 1- Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi

Définir l'estime de soi et la confiance en soi et reconnaitre leur influence sur l'apprentissage

Connaître les pratiques favorisant le développement de l'estime et de la confiance en soi

- Public : Animateurs et Coordonnateurs des CLAS
- •Dispensée par Mme Cécile GABORIAUD, IREPS Nouvelle Aquitaine
- 🗓 vendredi 23 juin 14h30 > 15h30
- Lien pour suivre le Webinaire : https://teams.microsoft.com/I/meetup-

join/19%3ameeting\_OGM0OWEwNzUtNjAyZS00YWNiLWIzYjQtOGE0N2IzMzE1MzUy%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%2258c09f75

<u>-858a-4559-b710-c48500698fd4%22%2c%22Oid%22%3a%2224aacba6-a2c1-4f02-a818-8d047b77ea8e%22%7d</u>

#### 2- Libérer la parole de l'enfant

Permettre à l'enfant d'acquérir des méthodes qui facilitent l'expression de ses émotions et de ses besoins.

Faire en sorte que l'enfant aie une plus grande confiance en lui et en sa capacité à dialoguer

- •Public: Animateurs et Coordonnateurs des CLAS
- •Dispensée par Mme Bénédicte BAULT, Philosophe
- ii vendredi 29 septembre 10h00 > 11h00
- ↑ Lien pour suivre le Webinaire : https://teams.microsoft.com/l/meetup-

join/19%3ameeting\_YWE1NTIxOWEtMDdhMi00MDU2LThhMmEtMWNkZGI3NmQwMjZi%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%2258c0 9f75-858a-4559-b710-c48500698fd4%22%2c%22Oid%22%3a%2224aacba6-a2c1-4f02-a818-8d047b77ea8e%22%7d

#### 3- La ludopégagogie ou apprendre par le jeu

Qu'est-ce que la ludopédagogie - Ses intérêts (et quelques limites) et les formes de l'apprentissage par le jeu :

- Les jeux sérieux (ou serious games) : jeux pervasif, jeu de société, simulation virtuelle, jeu de rôle...
- . La ludification (ou gamification) : transformer les activités, les tâches et les apprentissages en jeu

Exemples pratiques et pistes de mise en œuvre

Bibliographie, ressources

- •Public: Animateurs et Coordonnateurs des CLAS
- •Dispensée par Mme Julie MONBET et Medhi KALAI Réseau Canopé
- 1 vendredi 10 novembre 10h00 > 11h00
- Lien pour suivre le Webinaire : <a href="https://teams.microsoft.com/l/meetup-">https://teams.microsoft.com/l/meetup-</a>

join/19%3ameeting\_YjZhZDE5MGUtNWRjNi00MWE2LWE4YjQtNmJkYmJkY2Q5MzVi%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%2258c09f75 -858a-4559-b710-c48500698fd4%22%2c%22Oid%22%3a%2224aacba6-a2c1-4f02-a818-8d047b77ea8e%22%7d

## LE PILOTAGE DU CLAS S'ORGANISE DANS UN CADRE PARTENARIAL

#### Au niveau local

- Un enjeu : adapter les projets au plus près des besoins du territoire et renforcer la mise en réseau et l'accompagnement des opérateurs
  - Il est donc préconisé d'encourager et/ou accompagner selon le contexte local la mise en place d'une instance locale de concertation (comité local, commission PEDT, PRE, PEL, cité éducative...)
  - La Convention Territoriale Globale constitue de façon privilégiée le cadre de ces différents dynamiques de coopération

### Vos contacts Conseiller.es Chargé.e.s de Développement

Angoulême, Soyaux	Hélène RAYMOND	helene.raymond@caf16.caf.fr	<b>2</b> 06 21 66 93 98
La Couronne ; St Michel	Victoria WELTER	victoria.welter@caf16.caf.fr	<b>2</b> 05 17 20 20 40
Gond-Pontouvre ; St Yrieix	Sabrina BERTOLINI	Sabrina.bertolini@caf16.caf.fr	<b>2</b> 06 17 47 10 43
CdC La Rochefoucauld Portes du Périgord	Céline DAVID	celine.david@caf16.caf.fr	<b>2</b> 05 45 94 42 23
Communauité d'Agglomération Grand Cognac	Blandine REMY	blandine.remy@caf16.caf.fr	<b>2</b> 05 45 35 49 01
CdC Charente-Limousine	Céline DAVID	celine.david@caf16.caf.fr	<b>2</b> 05 45 94 42 23
CdC 4B Sud Charente ; Cdc Lavalette Tude Dronne	Béatrice JOURDE	beatrice.jourde@caf16.caf.fr	<b>2</b> 05 45 35 49 06
CdC Cœur de Charente ; Cdc Val de Charente ;Cdc Rouillacais	Nicolas SIMON	nicolas.simon@caf16.caf.fr	<b>2</b> 05 45 35 49 08
Conseiller Dptal Parentalité	Ludovic ADRIEN	ludovic.adrien@caf16.caf.fr	<b>2</b> 06 12 92 09 11

# **Echanges**

## Pour aller plus loin...

#### **ARTICLES**

. « Enjeux de l'évolution des dispositifs d'accompagnement à la scolarité dans leur relation avec le scolaire ». Laurent LESCOUARCH.

Symposium Laboratoire CIVIIC, MCF - Université de Rouen, 2008.

Éducation et socialisation Les Cahiers du CERFEE 48 | 2018

. « Le CLAS : un accompagnement à la scolarité ou une autre classe ? » . Laurent Lescouarch et Marie Vergnon

. « L'accompagnement scolaire : sociologie d'une marge de l'école ».

Paris: PUF, 2001 (Education et Formation).

. « Réflexions sur les « contrats » en éducation ». Dominique GLASMAN Ville Ecole Intégration, n° 117, juin 1999. MENRT, CNDP

#### **RAPPORTS**

- Evaluation des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas). CNAF, Dossier d'étude n° 186, 2016.
- L'accompagnement à la scolarité : pour une politique coordonnée équitable et adossée aux technologies de l'information et de la communication.

Rapport n° 2006-010 de l'IGEN et IGAENR (mai 2006). Accéder au rapport

